

Les misères du voyage annulé ou interrompu dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles

Colloque international, Bordeaux, 14-15 octobre 2021

organisé par le CEREC / Université Bordeaux Montaigne

Voyages brutalement annulés, voyageurs bloqués pendant des mois, détours imprévus pour contourner des frontières devenues infranchissables... : nous avons tous, pendant le confinement dû à l'épidémie de Covid-19, eu vent et parfois vécu nous-mêmes de telles situations, que nous avons peine à imaginer, voire difficulté à raconter le cas échéant. Nous avons été confrontés à des expériences nouvelles pour nous, Européens du XXI^e siècle qui pensions vivre dans un monde de libre circulation des personnes comme des biens.

Or, de telles expériences constituaient l'ordinaire des voyages dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles, qu'ils soient voyages d'agrément, de visite familiale ou amicale, voyages de formation politique ou morale, voyages scientifiques ou artistiques, voyages d'affaires, voyages diplomatiques, ou encore voyages d'exil et de bannissement : épidémies, tempêtes, routes impraticables, fleuves en crue, accidents de carrosse, naufrages, voleurs, corsaires, loups, contraintes politiques ou sociales, guerres, répressions, arrestations, emprisonnements, etc., rendaient le voyage toujours susceptible d'être empêché, annulé, suspendu ou interrompu, parfois dramatiquement. Les très nombreuses relations de voyage, effectifs ou fictifs, de cette époque en rendent compte, et constituent autant de manières d'énoncer ou de narrer ces expériences. Ces dernières, parce qu'elles relèvent d'usages et de pratiques du voyage radicalement différents de notre propre expérience, sont à ce titre pierres de touche pour mieux dire et penser celle-ci.

Walter Benjamin observait il y a près d'un siècle que « l'art de conter est en train de se perdre », et, avec lui, notre « faculté d'échanger des expériences » : nous sommes « plus pauvres en expérience communicable » (« Le Conteur. Réflexions sur l'œuvre de Nicolas Leskov », 1936). Or, Benjamin tenait les récits anciens de voyageurs pour l'un des prototypes de cet art de conter. Pour remédier à cette « pauvreté en expérience » qui est la nôtre, au moins sur ce sujet, il convient donc de réinterroger les récits de voyages empêchés des XVII^e et XVIII^e siècles, qu'ils soient factuels, écrits dans l'action ou après, ou encore totalement réinventés.

Comment vivait-on aux XVII^e et XVIII^e siècles, réputés « être les siècles du voyage », les aléas des transports, l'incertitude des routes, la peur des mauvaises rencontres ? Répondre à cette question, c'est aussi interroger l'art de « vivre ensemble » à l'époque classique : quand le déplacement ne peut se faire sous l'effet des circonstances, que reste-t-il du lien avec l'autre, celui qu'on voulait rencontrer dans l'espace étranger vers lequel le voyage était dirigé, et celui avec lequel l'on est contraint de rester ? Quel espace commun se constitue autour du voyage annulé ? Que nous disent ces relations sur l'identité collective de l'époque classique ?

Nous interrogerons la manière dont les voyageurs immobilisés racontent cette expérience. Sont-ils focalisés sur le récit de l'accident ou de l'incident qui a entraîné l'arrêt du voyage, ou/et sur les suites et les conséquences de cette interruption ? Parlent-ils des activités qui leur permettent de « passer le temps », des inquiétudes

qui les troublent – et de quelle manière en parlent-ils ? En quoi les habitudes et les repères spatio-temporels de ces voyageurs sont-ils bouleversés ?

Au sein du genre des relations de voyage, l'empêchement (au niveau thématique) affecte inévitablement l'écriture et la composition de la relation (au niveau formel) : un voyage empêché contrarie la possibilité de sa relation. Mais il y a différents degrés d'empêchement : si l'annulation pure et simple (degré maximal) fait en principe qu'il n'y a plus rien ou presque à raconter (ou alors autre chose qu'un voyage, avec d'autres types de discours), le simple changement d'itinéraire imposé par tel ou tel aléa (degré minimal d'empêchement) n'empêche pas la relation de se poursuivre, mais avec frottement ou concurrence entre deux modèles compositionnels : d'une part, un récit initialement envisagé comme déploiement ou amplification d'un programme narratif et descriptif liminaire, soigneusement motivé en fonction d'objectifs divers ; d'autre part, un récit effectif finalement soumis à l'arbitraire des circonstances. L'empêchement, dans la relation d'un voyage, est aussi un carrefour de discours : l'interruption temporaire d'un voyage déjà commencé n'empêche pas la relation de se poursuivre, mais elle n'est plus celle d'un voyage à proprement parler, et accueille d'autres types d'énoncés, descriptifs, anecdotiques, digressifs, programmatiques... dont le déploiement modifie l'appréhension de la temporalité.

La question du voyage empêché peut encore s'envisager comme *topos* (éminemment) romanesque : on sait la place que les romans héroïques (Urfé, Scudéry, etc.), mais aussi, au XVIII^e siècle, ceux de Prévost par exemple, accordent aux naufrages, attaques de pirates, tempêtes, comme autant de péripéties et de carrefours du récit (entraînant la séparation des personnages, et conséquemment la multiplication de fils narratifs parallèles). On peut aussi se demander comment les textes factuels s'approprient ou s'écartent de ce *topos*, au moment où ils se trouvent tout près de rejoindre l'imaginaire romanesque et courent ainsi le risque, si c'en est un, de se fictionaliser, et ce faisant de perdre leur valeur d'authenticité, susceptible de délivrer un enseignement gagé sur l'expérience.

L'on interrogera les textes qui abordent ces moments où l'on apprend que le voyage est annulé, interrompu, ou encore que son itinéraire est modifié. L'enquête pourra porter sur des témoignages authentiques (Mémoires, correspondances, récits de voyage), comme sur les fictions narratives et sur leurs registres (dramatique, burlesque, humoristique). Dans la mesure où nombre de relations de voyage s'accompagnent d'images (illustrations, cartes, itinéraires...), on pourra enfin comparer les récits avec les représentations iconographiques (accidents de voiture, inondations, éboulements, chute d'arbres...), ou analyser dans ce cadre les représentations textuelles (persona et ethos du narrateur ou de la narratrice) et/ou iconographiques des voyageurs ou des témoins.

Enfin les écrits qui témoignent de l'angoisse de ceux qui n'ont plus de nouvelles des voyageurs pourront également faire l'objet d'une enquête.

Date limite pour l'envoi des propositions de contribution : 31 mars 2021.

Acceptation ou non des propositions : 15 avril

Les propositions sont à envoyer à l'adresse suivante :

cerec562@gmail.com